

VIVRE DEBOUT

NUMÉRO 60 HIVER 2016 WWW.HANDICAP-INTERNATIONAL.CH



**NON AUX BOMBARDEMENTS
DES CIVILS !**

DOSSIER

**NOUAY, DE VICTIME
À DÉMINEUR**

TÉMOIGNAGE DU LAOS



**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Devenez donateur régulier pour accompagner un enfant vers l'autonomie !

Pour les enfants handicapés par une maladie, blessés par des restes explosifs de guerre, ou dans une catastrophe naturelle, l'appareillage puis la rééducation sont les premières étapes vers l'autonomie.



Sovannareach Roewn a 5 ans. Il a dû subir une amputation après un accident de la route et a reçu une prothèse au centre de Kampong Cham au Cambodge.

Les spécialistes de Handicap International choisissent les techniques orthopédiques les mieux adaptées à la situation de chaque enfant : prothèses, orthèses, béquilles, déambulateur, fauteuil roulant, etc. afin de permettre à l'enfant de retrouver une plus grande autonomie de mouvement. En parallèle, physiothérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes ou psychomotriciens, commencent un long travail de rééducation pour faire le réapprentissage de chaque geste de la vie quotidienne : la marche, la parole, la mobilité du bras, etc.

Un accompagnement individualisé sur le long terme est donc nécessaire, non seulement parce que la reconquête de l'autonomie prend du temps, mais aussi parce que les enfants grandissent, et non les prothèses. Il faut donc adapter en permanence l'appareillage à la croissance de l'enfant et à son évolution physique !

C'est pour cela que le don régulier est important : cela nous permet de pouvoir accompagner un enfant tout au long de sa vie.

Comment devenir donateur régulier ?

Remplissez le formulaire de débit direct joint ou imprimez le formulaire disponible sur notre site internet www.handicap-international.ch/fr/virement et renvoyez-le nous.

Plus simple pour vous

En choisissant le don régulier par prélèvement direct bancaire ou postal, vous répartissez votre aide à Handicap International sur toute l'année. Il vous suffit de choisir le montant et la fréquence de votre don. Vous pouvez interrompre vos versements à tout moment.

Plus réactif pour nous

Nous pouvons mieux planifier l'accompagnement des enfants et avons des ressources immédiatement disponibles pour les bénéficiaires. Nos frais de collecte sont ainsi réduits.

SOMMAIRE

4/5

DOSSIER

NON AUX BOMBARDEMENTS DES CIVILS !

6

TÉMOIGNAGE

NOUAY, DE VICTIME À DÉMINEUR

7

NOS ACTIONS DANS LE MONDE



PHOTO DE COUVERTURE

Dégâts provoqués par des armes explosives en Territoire Palestinien

IMPRESSUM

Éditeur

Handicap International
Av. de la Paix 11 - 1202 Genève
Tél. 022 788 70 33
Fax 022 788 70 35
www.handicap-international.ch

Responsable de publication
Petra Schroeter

Rédaction et coordination
Marie Bro

Graphisme
Parenti Design - Carouge

Mise en page
Fred Escoffier - NJMC

Tirage : 18 500 exemplaires

Imprimeur

Imprimé sur papier FSC
Soporset Premium

COPYRIGHTS PHOTOS

Page de couverture :
© B. Darrioux / Handicap International

Page 2 :
© Lucas Veuve / Handicap International

Page 3 :
© Handicap International Luxembourg

Pages 4-5 :
© Ph. Houliat / Handicap International

Page 6 :
© Sarah Pierre / Handicap International

Page 7 :
© Tim Dirven-Panos / Handicap International
© J.-B. Richardier / Handicap International
© Handicap International
© JRZ

Page 8 :
© Philippe Merchez / Handicap International

 www.facebook.com/handicapinternationalsuisse

HANDICAP INTERNATIONAL





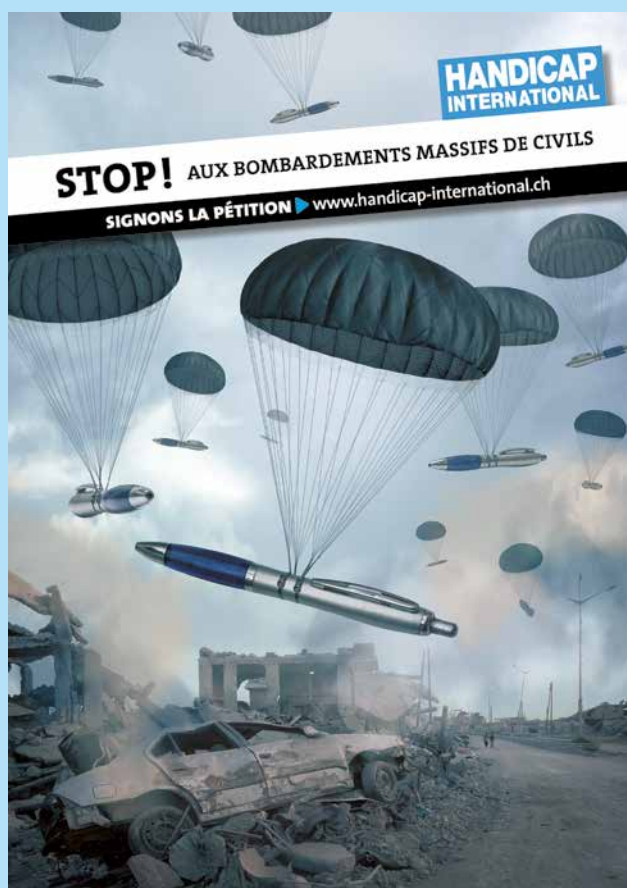
Petra Schroeter
Directrice

L'utilisation d'armes explosives en zone peuplée peut constituer une violation du Droit international humanitaire. Celui-ci demande aux parties prenantes d'un conflit de respecter le principe de distinction entre civils, combattants et biens civils, tels que les écoles, hôpitaux, etc. De fait, l'utilisation de ces engins peut provoquer parmi les civils présents dans la zone d'impact, un nombre de victimes excessif au regard des bénéfices militaires attendus.

Ces engins présentent des menaces similaires à celles des mines et des bombes à sous-munition. Handicap International est à l'origine de deux traités internationaux les concernant. Le premier, le Traité d'Ottawa, datant de 1999, interdit les mines antipersonnel. Le second, le Traité d'Oslo, datant de 2008, interdit les bombes à sous-munitions. Avec la coalition INEW (International Network on Explosive Weapons), qui rassemble plusieurs organisations internationales et dont elle est membre fondateur, Handicap International se mobilise aujourd'hui pour que les Etats et plus largement les acteurs armés, cessent de faire usage d'armes explosives dans les zones peuplées.

Il n'est pas question pour Handicap International d'interdire un type d'armes, mais de mettre fin à un usage. L'association condamne l'utilisation des armes explosives dans les zones peuplées. Elle demande aux Etats des actions immédiates pour mettre fin à cette pratique. Il est également urgent d'appliquer sans délai les traités d'interdiction des mines et des bombes à sous-munitions et de les promouvoir auprès des Etats non signataires, en accordant une attention très particulière à l'assistance des victimes, au déminage des zones affectées et aux efforts de prévention. Par ailleurs, Handicap International appelle la communauté internationale à systématiquement condamner l'utilisation de ces armes.

Les armes explosives sont utilisées dans les conflits actuels dans des villes, des villages ou des centres urbains. Plusieurs pays sont le théâtre de ces combats. La Syrie, Gaza ou l'Ukraine sont des exemples



récents où l'utilisation des armes explosives a été observée de manière intense ces derniers mois. Handicap International lutte contre cette pratique qui fait des dizaines de milliers de victimes chaque année. 82% sont des civils, et parmi eux une grande partie d'enfants, il est urgent de les protéger !

Pour mener à bien notre action, nous avons besoin comme toujours de l'aide de nos donateurs. Nous avons lancé une pétition en ligne sur notre site internet, nous vous invitons à vous mobiliser et à la signer : petition.handicap-international.ch

P. Schroeter

Non aux bombardem

L'utilisation d'armes explosives en zones peuplées est une pratique tristement courante dans les conflits actuels. Handicap International intervient dans de nombreux contextes où les populations ont été ou sont encore affectées par ces armes. Témoin des ravages provoqués, en Syrie notamment, l'association a documenté récemment leur impact à travers deux rapports¹. Les civils sont les premières victimes de ces engins.

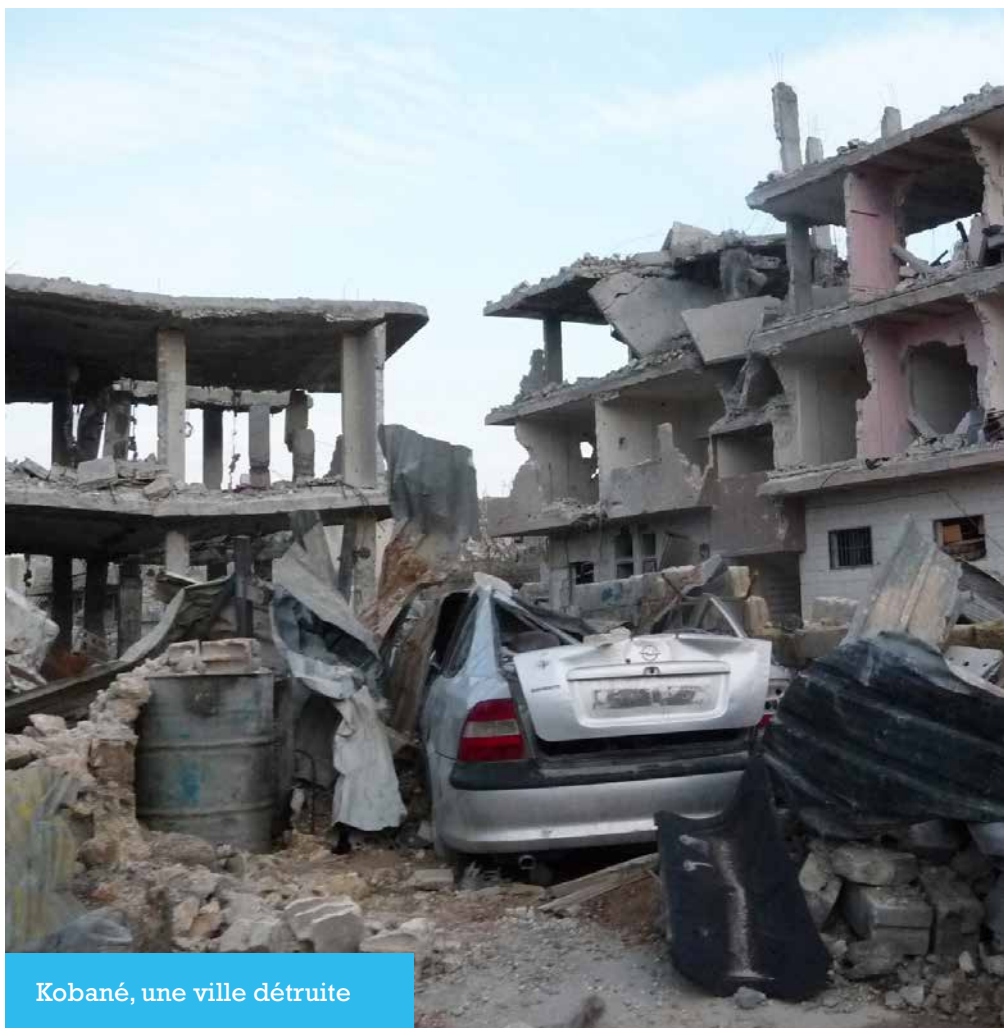
Théoriquement protégées des effets de la guerre par le Droit international humanitaire, les populations civiles sont gravement touchées par les armes explosives dans les conflits actuels. En cause : le recours régulier et parfois intensif à ce type d'engins par les parties prenantes et leur utilisation croissante dans des centres urbains, des villes ou des villages.

Des statistiques alarmantes

D'après une étude d'Action on armed violence (AOAV)², au moins 41 800 personnes auraient été blessées ou tuées par des armes explosives en 2014. Parmi ces victimes identifiées, 78% seraient des civils. Quand ces armes touchent les zones urbaines, la part des victimes civiles atteindrait les 92%. Dans le conflit syrien, ces engins sont les plus fréquemment utilisés et sont à l'origine de plus de 4 incidents signalés sur 5. En Syrie, les civils représentent plus de 50% des décès causés par les armes explosives depuis le début du conflit. En témoigne ce chiffre des Nations unies : entre janvier et juin 2014, 850 enfants ont été tués ou mutilés³.

Des effets désastreux sur les civils...

Les armes explosives, au moment de leur détonation du fait de leurs effets de souffle et/ou de fragmentation,



Kobané, une ville détruite

provoquent des blessures graves pouvant générer des handicaps à vie et des traumatismes psychologiques durables, forçant ainsi les populations à se déplacer, obligées de tout abandonner. Leur usage réduit les familles à la pauvreté, leur moyen de subsistance sont détruits et leur accès aux services compliqué.

... Et sur les infrastructures

En ciblant les zones peuplées, les combattants détruisent des infrastructures essentielles, comme des écoles, des hôpitaux ou des routes. Ils mettent à mal le fonctionnement économique et social d'une communauté ou d'une société, provoquant des dégâts sur les systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité. Les bombardements de services de santé empêchent l'accès aux soins des personnes blessées et vulnérables, dont la survie est menacée.

Un retour compromis

Après un bombardement ou lorsque les combats cessent ou se déplacent, il est souvent impossible pour les populations de rentrer chez elles. L'ampleur des dommages sur les habitations et les dangers persistant des restes explosifs de guerre rendent leur retour périlleux.

La Syrie mutilée

Handicap International a mené entre octobre 2012 et octobre 2013 une étude auprès de personnes déplacées par le conflit en Syrie, illustrant l'impact des armes explosives sur les populations civiles⁴ : 49,5% des personnes interrogées affirmaient avoir des blessures dues aux violences. Parmi ces victimes d'armes explosives, 60% présentaient des fractures, 28% souffraient de plaies sévères et 25% ont subi une amputation. Ces engins touchent particulièrement les personnes les

ents des civils!



Les armes explosives recouvrent un large éventail : mortiers, roquettes, obus d'artillerie, bombes aériennes, engins explosifs improvisés. Elles comprennent également les mines antipersonnel, interdites par le Traité d'Ottawa entré en vigueur en 1999, et les bombes à sous-munitions, interdites par le Traité d'Oslo datant de 2008.

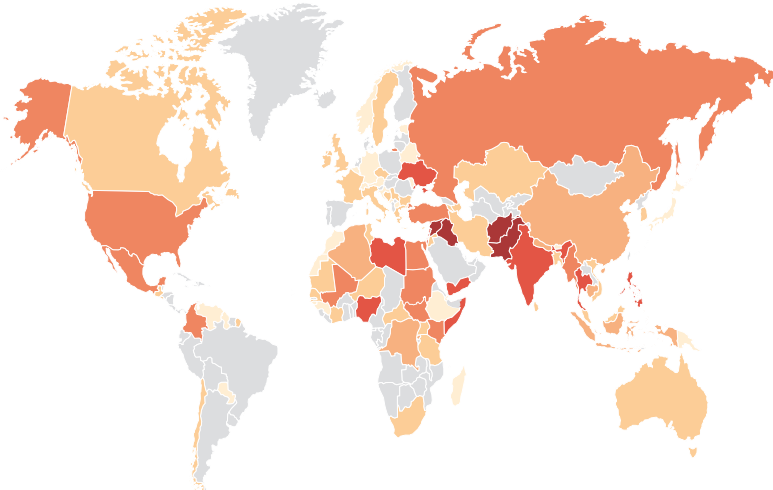
des enfants. Cette étude met également en évidence l'impact de la destruction des infrastructures de santé : en provoquant la pénurie des équipements et des soins médicaux et en reportant sur les infrastructures restantes l'ensemble des besoins médicaux à satisfaire. Elle aggrave ainsi le degré de vulnérabilité de la population. ■

- (1) "L'utilisation d'armes explosives en Syrie : un héritage mortel", mai 2014; "Kobané : le piège des restes explosifs", mai 2015
- (2) Action on armed violence (2015), Explosive states : monitoring explosive violence in 2014
- (3) OCHA (2014), Point de situation des besoins humanitaires, Nations unies, novembre 2014, p. 1, cité par le rapport "Falling Syria, assessing the impact of UN security council resolutions in protecting and assisting civilians in Syria"
- (4) Factsheet Syria, 2014, Handicap International : <http://www.handicap-international.org/fileadmin/Factsheet-Syria-Janvier2014.pdf>

plus vulnérables : 19,49% des personnes interrogées atteintes de blessures liées à la crise étaient

Nombre d'incidents relatifs à l'utilisation d'armes explosives entre 2011 et 2014

1 Incident 2 - 9 Incidents 10-24 Incidents 25-99 Incidents 100-499 Incidents 500+ Incidents



TÉMOIGNAGE

Crise syrienne : parole de survivant

Mohamad a été grièvement blessé par une bombe. Des suites de ses blessures, ce père de famille de 32 ans a dû être amputé de la jambe gauche et sa jambe droite a été fracturée. Un exemple dramatique de l'utilisation des armes explosives dans une zone d'habitation.

«J'étais dans ma cuisine. La minute d'après je me suis retrouvé projeté à terre», explique Mohamad. Victime d'une bombe qui l'a gravement blessé, il a été transporté d'urgence à l'hôpital : «En voyant mes blessures, les médecins m'ont dit que j'allais probablement mourir. Pour moi, c'était impensable. Il fallait que je survive pour mon fils Raed», poursuit ce père de famille.

Mohamad, sa femme et son fils de deux ans sont partis de Syrie en août dernier pour rejoindre le Liban. Ils ont rejoint une partie de leur famille déjà installée à Tripoli. Une décision prise par Mohamad afin d'avoir accès à des soins de meilleure qualité. Il a commencé sa rééducation physique avec Handicap International en septembre dernier. Avant de recevoir sa prothèse, Mohamad a bénéficié de séances de physiothérapie pour renforcer ses muscles et retrouver son équilibre. En plus de matériel spécifique tels qu'une chaise-toilette, un lit, un matelas anti-escarres, il a également reçu une chaise roulante, un déambulateur et des béquilles.

Mohamad recommence à marcher depuis peu : au début des séances de réadaptation il ne pouvait pas sortir de son lit. Aujourd'hui, Mohamad est capable de marcher avec ses béquilles, et commence depuis peu à pouvoir faire quelques mètres sans. ■



Nouay, de victime à démineur.

Nouay vit au Laos. Il y a dix ans il a été victime d'une sous-munition. Aujourd'hui, à 18 ans, il a rejoint les équipes de démineurs de Handicap International pour dépolluer son pays des restes explosifs de guerre, pour protéger les autres de ce qui lui est arrivé.

Nouay a 8 ans quand en ramassant quelques cailloux au bord de la rivière de Vangkhod, son village, il prend en main une sous-munition datant de la guerre du Vietnam. Toujours active près de 50 ans plus tard, elle explose quand il la relâche. Alerté par le bruit de l'explosion, son frère aîné le découvre inerte et couvert de sang. Il est chargé sur une pirogue pour rejoindre l'hôpital le plus proche. Quand ils arrivent à Sepone, les parents de Nouay doivent encore le transporter à bout de bras sur plusieurs kilomètres. «A ce moment-là, ma mère pensait que j'allais mourir. Je ne me souviens pas de ce qui s'est passé après l'explosion», raconte Nouay. Il reste deux semaines à l'hôpital. Les blessures sont graves : il a perdu 4 doigts à la main droite. Son corps et son visage sont mutilés par les fragments de la sous-munition.

«A cette époque, je pêchais pour aider ma famille. Après l'accident, je pensais que je ne serais plus jamais capable de faire quelque chose. Tous les jours je pleurais en regardant ma main.» En voyant ses amis aller à l'école, il a décidé de s'instruire pour arriver à s'en sortir. Il a 10 ans quand il entame une scolarité tardive et apprend à lire et à écrire. Cette même année, des équipes de Handicap International interviennent dans son village pour délivrer des messages de prévention et expliquer aux populations les dangers liés aux restes explosifs de guerre. Très investi sur la question, Nouay devient l'un des quatre acteurs d'un film de sensibilisation produit par Handicap International en partenariat avec l'UNICEF.



Nouay, le plus jeune démineur de Handicap International au Laos.

Le chemin de Nouay croise de nouveau celui de Handicap International en mars 2014. Il présente sa candidature pour un poste de démineur au sein de l'association.

« Cela ne me fait pas peur de travailler au milieu des sous-munitions »

«Je voulais participer à la lutte contre ces armes dans mon pays. C'est très important pour moi. Je souhaite également que tout le monde comprenne que les premières victimes de ces armes sont des enfants qui n'ont jamais connu la guerre, comme moi à l'époque». Kengkeo, le chef des opérations de dépollution¹ pour Handicap International reconnaît tout de suite Nouay comme l'un des enfants du film de sensibilisation. «Je savais qu'il serait difficile pour lui de

trouver un travail car les préjugés sur les personnes handicapées sont malheureusement encore tenaces. Il avait toutes les compétences requises pour devenir un bon démineur», explique-t-il. «J'étais ravi de pouvoir lui donner une chance de voir son rêve aboutir et de le former au métier.» Aujourd'hui Nouay est le plus jeune membre de l'équipe de dépollution, ce qui ne l'empêche pas de faire preuve d'un sérieux et d'une motivation sans faille. ■

(1) Dépolluer un territoire signifie que les équipes recherchent et détruisent les mines, sous-munitions et restes explosifs de guerre qui contaminent les terres.

MONDE >>>

Les accidents de la route tuent 1,25 million de personnes par an dans le monde et en blessent 50 millions d'autres, selon le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)⁽¹⁾. Ce sont les pays du Sud qui paient le plus lourd tribut et dénombrent 90% du total des victimes. Handicap International intervient dans sept pays sur ces questions, en soutenant les gouvernements dans la mise en place de politiques adéquates, en améliorant l'accès des victimes à des services de premiers secours ou en sensibilisant la population aux comportements à risques.

(1) http://www.who.int/violence_injury_prevention/road_safety_status/2015/rss_sum_fr.pdf?ua=1



<<< SIERRA LEONE

La Sierra Léone est déclarée libérée de l'épidémie d'Ebola depuis novembre 2015. Handicap International y a organisé la prise en charge et le transport des personnes malades ou présentant les symptômes du virus sur la région de Freetown. 3 783 patients ont ainsi pu être transportés sans risque de contamination et plus de 1 800 maisons ont été décontaminées. La situation reste néanmoins fragile car endiguer une épidémie de cette ampleur, dispersée sur une zone géographique aussi vaste est très compliqué.

BURKINA FASO >>>

Rendre l'école accessible à tous les enfants, y compris aux enfants handicapés; le défi est à la hauteur des espoirs qu'il suscite: immense.

Handicap International est présente au Burkina Faso pour favoriser la prise en compte des enfants handicapés dans la politique nationale de l'éducation. L'association aide à la préparation de plans éducatifs individuels impliquant les enseignants et les parents, favorisant ainsi l'intégration sociale des enfants dans les écoles primaires. 887 élèves handicapés ont déjà bénéficié de ce projet.



<<< SUISSE

Le 3 décembre, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, sous l'égide des agences de l'ONU, la Broken Chair de Handicap International s'est transformée en un soutien de taille. A cette occasion une prothèse symbolique a été installée sous son pied mutilé.

Cette année encore, Handicap International était l'un des partenaires de la Chaîne du Bonheur et de la radio télévision suisse SRF 3 pour la collecte annuelle « Jeder Rappen zählt » (Chaque centime compte). Elle a eu lieu du 10 au 16 décembre 2015 sur la Place Fédérale à Berne.

Un engagement au-delà de votre vie



En faisant un legs à Handicap International, vous promettez un futur meilleur à des enfants handicapés et à d'autres personnes vulnérables.

Vous leur offrez la possibilité de se construire à nouveau une existence. Vous pouvez leur donner un accès à l'éducation, au travail et à une nouvelle vie sociale.

Les équipes de Handicap International procurent jour après jour les soins et l'appareillage indispensable pour que les personnes handicapées vivent à nouveau debout.

Votre legs à Handicap International
Un geste qui compte !

Pour plus d'informations sur la possibilité de faire un legs à Handicap International, vous pouvez nous contacter par téléphone au 022 788 70 33 ou par email à contact@handicap-international.ch



Pour faire un don : **CCP 12-484-4**
ou www.handicap-international.ch

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Vivre debout